

Compte rendu à chaud du conseil portuaire du 18/12/2025

Bilan saison 2025 :

Tarif escales étendu sur la période de Mai à Octobre, cela a assuré une augmentation du chiffre d'affaire, malgré un nombre de bateaux et de nuitées inférieur à 2024

Règlement intérieur :

- La tarification sera réalisée sur la longueur mentionnée sur l'acte de francisation pour les places dans le port et sur le terre-plein. Le règlement du port sera modifié en ce sens.

Règlement portuaire actuel :

« Toute déclaration omettant l'encombrement maximum du navire entraîne la résiliation du contrat. En cas de litige sur les caractéristiques du navire, la capitainerie peut mesurer à tout moment le navire concerné et déclarer la résiliation du contrat si les caractéristiques données sont différentes de celles constatées »

Cette partie du règlement sera supprimée

- l'équipe du port contactera les propriétaires des bateaux concernés afin de mesurer ensemble le HT du bateau et mettre à jour la base de données du port
- Règlement portuaire

Le mot client sera remplacé par usager

En cas de demande de radiation d'un usager par les responsables du port, ce sont les élus municipaux, qui après consultation du conseil portuaire et des usagers concernés, décideront ou non de faire ce choix

- **Sanitaire Vauban :**

Le bâtiment PMM va être rasé, un permis de construire a été déposé, objectif ouverture des nouveaux sanitaires et de la capitainerie saison 2027

- **Tarification terre plein :**

- Une communication a été adressée à l'ensemble des propriétaires de bateaux, les factures déjà émises font l'objet d'un avoir

Il est important au sein des différentes associations de sensibiliser les acteurs sur la mise en place des tarifs pour la saison 2027

Pour certains le x 10 prendra effet à cette date.

- **Questions diverses et remarques (liste des questions transmises avant la réunion)**

- Bornes électriques derrière la criée inutilisables => **problème réglé**

Les questions suivantes seront traitées au prochain conseil portuaire fin janvier début février 2026, date à communiquer par l'équipe du port

-Ports du Notic, du Styvel et Vauban : gestion des places de parking (assurer un maximum de place aux usagers du port)

- Gestion de la circulation sur le Sillon ?

- Point sur la sécurisation du port et des pontons « nouveaux catways, nouvelles chaînes, mise en place de coffres spécifiques pour les bateaux les plus lourds « à utiliser lors des coups de vent », incitation financière « gratuité du terre-plein pour la sortie des bateaux lourds, .. » résultat de l'audit réalisé ?

- Explication sur les consommations électriques par port (cf document joint réalisé avec les données transmises par Guillaume "Exemple consommation Vauban identique été / hiver »)